



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 123271

Texte de la question

M. Franck Marlin souhaite appeler l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur des difficultés organisationnelles exprimées par les sapeurs-pompiers. En effet, de jeunes sapeurs-pompiers volontaires, âgés de 16 à 18 ans, ne peuvent remplir leurs missions lors de leurs services de nuit, en raison de la réglementation en vigueur pour le travail nocturne. Aussi lui saurait-il gré de bien vouloir lui indiquer dans quelle mesure ces obligations pourraient être assouplies.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123271

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2007, page 4702